REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Unité – Dignité – Travail



DECLARATION

DE SON EXCELLENCE LE PROFESSEUR FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT A

LA 27^{EME} CONFERENCE DE\$ PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS-UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

\$HARM EL CHEIKH (EGYPTE), 7 NOVEMBRE 2022

- Monsieur le Président :
- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement :
- Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies ;
- Mesdames et Messieurs ;

La COP 27 qui nous réunit dans cette belle ville de Sharm El-Cheikh, nous offre l'ultime chance pour évaluer nos engagements en faveur de notre planète.

Les crises climatiques exceptionnelles de ces dernières années ont eu des effets dévastateurs de grande portée sur la survie de l'humanité tout entière, sur l'économie et le social, sur la viabilité de l'environnement, sur la gouvernance, sur la paix et la sécurité mondiales.

Disons-le clairement, les pays riches, grands pollueurs, sont les principaux auteurs de cette mise en danger de l'humanité.

L'Afrique dont la contribution aux émissions des gaz à effets de serre est négligeable, car inférieure à 4%, ne doit pas continuer à payer pour des crimes qu'elle n'a pas commis.

En vertu de leurs responsabilités historiques dans la détérioration du climat, les pays riches doivent aider les pays pauvres à appliquer leurs plans d'Actions Nationales de réduction à caractère volontaire.

Excellences;

Mesdames et Messieurs ;

Pays sous-développé, la République Centrafricaine compte exercer son droit de souveraineté permanente sur les ressources naturelles pour exploiter ses forêts dans l'intérêt du développement national et du bien-être de sa population.

Cependant, fidèle à ses engagements internationaux et conscient de ses responsabilités dans la préservation du second massif forestier au monde, véritable poumon écologique de la planète, mon pays poursuit les efforts aux côtés des autres pays du Bassin du Congo, pour une exploitation rationnelle et durable des ressources forestières à travers la mise en œuvre des plans d'aménagement.

Malheureusement, la promesse de Glasgow de 1,5 milliards de Dollars américains destinée aux pays du Bassin du Congo n'a pas été équitablement répartie afin de permettre à chaque pays de créer les conditions de résilience climatique et favoriser un développement sobre en carbone.

Par ailleurs, nous exigeons la réalisation immédiate des promesses faites par les pays développés, les organisations internationales et les secteurs privés de mobiliser 100 milliards de Dollars américains par an, afin de répondre aux besoins prioritaires des pays en développement. La République Centrafricaine réaffirme ici son adhésion à la position commune africaine et à celle du Groupe des 77 plus la Chine, sur les négociations du nouveau régime climat.

Il s'agit ici de prendre en compte les financements des actions climatiques, de doubler l'enveloppe de l'adaptation décidée lors de la COP26, de sortir de cette Conférence avec une décision sur les financements des pertes et préjudices ainsi que les moyens nécessaires pour assurer la mise en œuvre de nos Contributions Déterminées au niveau National.

Du haut de cette tribune, je demande la prise en compte de la situation particulière de l'Afrique dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

C'est la condition sine qua non pour atteindre la neutralité carbone en 2050, enrayer l'érosion de la biodiversité et sauver notre planète qui s'effondre.

Que Dieu protège l'humanité tout entière!

Je vous remercie.